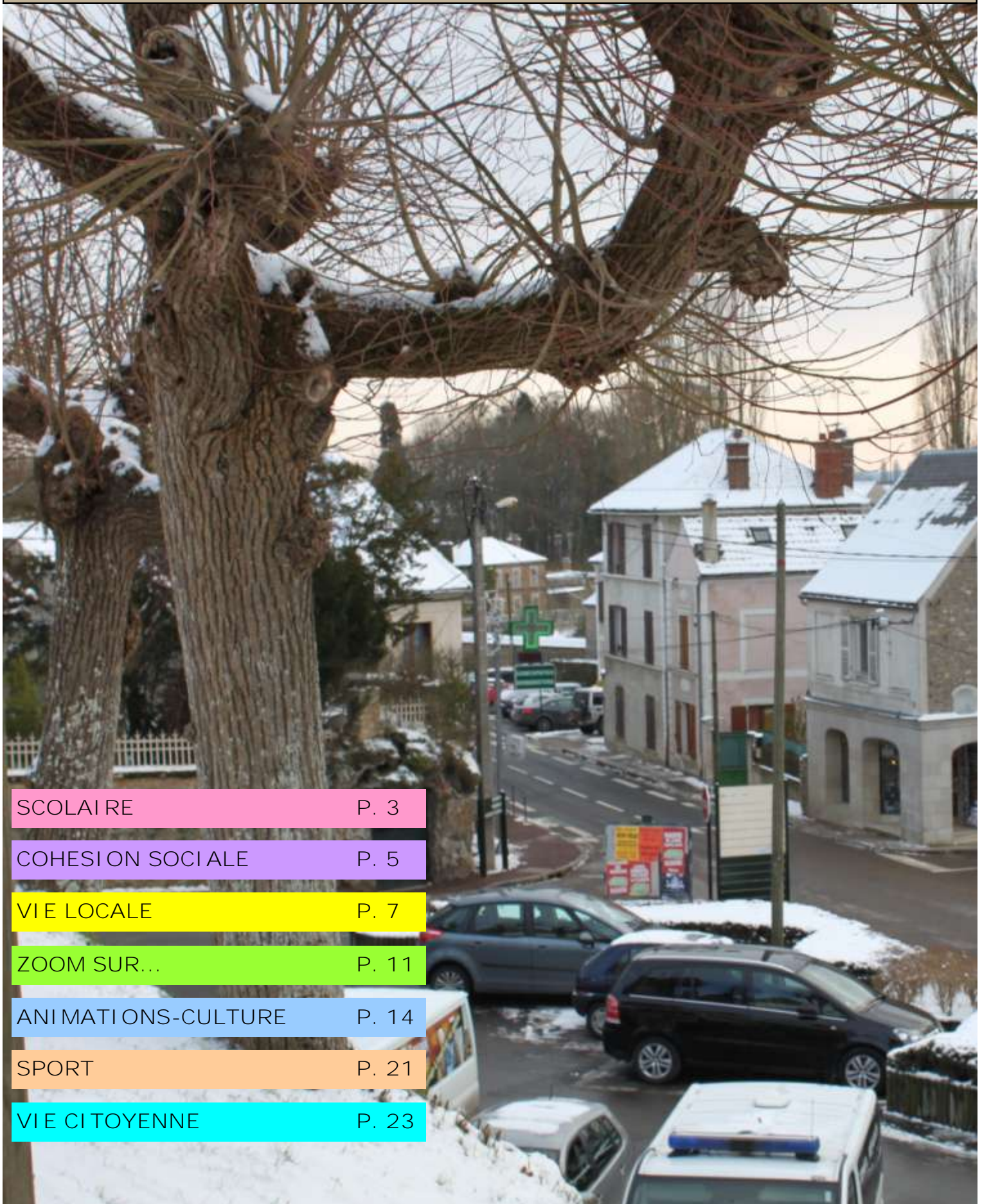


LE P'TIT FORGEOIS

Bulletin bimestriel d'informations municipales n°9

Janvier 2010



SCOLAIRE P. 3

COHESION SOCIALE P. 5

VIE LOCALE P. 7

ZOOM SUR... P. 11

ANIMATIONS-CULTURE P. 14

SPORT P. 21

VIE CITOYENNE P. 23

Bonjour à tous,

2009 aura été une année importante dans ce nouveau mandat. Plusieurs gros dossiers ont en effet avancé de manière significative. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), dont l'élaboration avait commencé il y a déjà plusieurs années, a enfin été "arrêté" par le Conseil municipal et va bientôt rentrer dans sa phase terminale d'enquête publique. Ce PLU, qui a été mis en cohérence avec le "plan de parc" du futur PNR (**Parc Naturel Régional**), **permettra d'intégrer celui-ci** si le conseil municipal le souhaite lorsqu'il s'agira de voter l'adhésion de la commune, en fin de processus début 2011. Notre contrat régional a été quant à lui déposé et accepté. Le futur centre technique municipal, les locaux sportifs et la restauration de l'église bénéficieront ainsi d'un taux important de subvention de la Région et du Département, allégeant d'autant les finances communales. Rappelons d'ailleurs que la souscription auprès de la Fondation de France pour la restauration de l'église est toujours ouverte et qu'elle permet une économie d'impôt importante. N'hésitez pas à en parler autour de vous, notamment dans votre environnement professionnel. Le mécénat d'entreprise peut très bien s'inscrire dans cette logique de souscription.



2009 aura vu aussi des avancées significatives dans plusieurs secteurs de la vie communale. Il y a bien sûr les travaux. Le chantier du cimetière a commencé, et ce dernier va enfin disposer d'un jardin cinéraire, avec un columbarium et un jardin du souvenir. La dynamique "liaisons douces" est lancée, à la fois pour la réfection des trottoirs et les chemins de promenade, et de nouveaux aménagements de voirie pour la sécurité sont programmés. Mais on peut citer également toutes les actions dans le domaine de l'animation et de la culture, avec de nombreux événements et une participation en hausse du public Forgeois.

2009 aura été enfin une année de mobilisation collective, tant pour le maintien de la poste que pour le relèvement des trajectoires des survols aériens de notre territoire. Ces mobilisations doivent se poursuivre : elles sont indispensables pour infléchir notre futur et lutter contre ce que certains considèrent **comme des fatalités....**

2010 va se situer dans le même dynamisme que l'année précédente. Le gymnase sera achevé au début du printemps, enfin ! Rappelons ici que ce chantier, dont nous regrettons formellement le retard (**une étude des responsabilités est en cours**), **n'aura pour autant pas connu de dérive budgétaire** par rapport au budget prévu par l'équipe municipale précédente. Le centre technique municipal devrait lui sortir de terre d'ici la fin de l'année. La propriété Vitalis va pouvoir être acquise par la commune, après cinq ans de négociations et une accélération de celles-ci depuis quelques mois. Quant aux projets privés comme "Villa Family" (pour un accueil alternatif des personnes âgées) ou l'hôtel du golf, projets qui contribueront à la dynamisation de la commune, ils vont pouvoir débuter lorsque la procédure du PLU sera achevée.

Et 2010 sera bien sûr marqué par le lancement d'une réflexion déterminante pour la commune, celle relative à la restructuration de son centre-bourg.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne année, qu'elle soit riche en projets et en qualité de vie !

Bien cordialement,

Antoine Lestien

LA MAIRIE EST A VOTRE DISPOSITION
www.forgeslesbains.fr

Tel : 01 64 91 03 29
Mail : mairie@forgeslesbains.fr

HORAIRE

Lundi : 8h30-12h00

Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00

Jeudi : 8h30-12h00 et 16h00-18h30

Samedi : 8h30-11h30



Spectacle « L'objet livre » de la Compagnie La Belle Rouge
Un spectacle donné aux enfants de maternelle, CP et CE1

Le vendredi 4 décembre au centre socioculturel, 240 enfants de nos écoles ont assisté en deux séances à ce spectacle qui **est le fruit d'un savoir et d'un plaisir de communiquer** avec le jeune public. Ludique et interactif, le spectacle se situe dans la **ligne des "Chemins de la lecture", de "1000 mots" et autres initiatives** pour amener à la rencontre de



«l'objet-livre». La représentation est prétexte à la lecture, au **commentaire des livres utilisés, ainsi qu'à l'écoute de standards de jazz**. Zaza la clownette conte trois histoires éditées à sa manière bien sûr, sinon à **quoi sert d'être clown ?**. Elle **swingue** en parlant et parle en chantant, accompagnée de son complice Xa le musicien qui joue des mélodies à découvrir, rythme, ponctue, bruite, avec sa basse et des percussions, selon les aventures.

Pour poursuivre le spectacle, Zaza vous propose trois livres à lire et relire: « Légumes, dites-moi tout » de Céline Dubus aux éditions Plume d'Éveil, « Les mots doux » de Carl Norac aux éditions Pastel, et « Histoire de la petite taupe qui... » de Werner Holzwarth aux éditions Milan.

Appréciation des classes de l'école élémentaire (enseignantes et élèves) suite au spectacle « L'objet livre »

Quatre classes étaient présentes (CPa, CPb, CE1a, CE1b) soit 92 élèves en tout. Les élèves et les enseignantes ont jugés unanimement : la durée du spectacle bien adaptée, le sujet du spectacle très intéressant, la **bonne qualité artistique et l'organisation logistique** du spectacle (lieu, accueil, **disposition de la salle, ...**) très satisfaisante.

Une exploitation pédagogique en a été **tirée par l'achat et la lecture des albums** qui ont servi de trame au spectacle et un défi lecture est envisagé au CP.

Le spectacle a été estimé tout à fait adapté aux élèves de cycle II (CP et CE1) ; toutefois en cas de renouvellement, les enseignantes souhaiteraient, dans la mesure du possible, être prévenues suffisamment tôt pour éventuellement rencontrer les artistes.

La Forge des Lutins se renouvelle et continue d'innover !
Des stages d'éveil multi-activités à thèmes

Comme nous vous l'avions annoncé en juin, la Forge des Lutins, qui souhaitait renouveler ses activités **tout en continuant d'être innovante en matière d'accueil de la petite enfance**, propose depuis octobre une nouvelle formule : des **mini-stages d'éveil multi activités à thème**.



Ces mini-stages sont toujours **ouverts aux enfants d'âge préscolaire (sans présence de parent)**. Un temps d'adaptation est prévu en amont et en début de stage pour chaque nouveau petit lutin. Les stages se déroulent sur quatre jours de la semaine : lundi, mardi,

jeudi, vendredi, de 9h30 à 11h30. Les enfants peuvent participer à un **ou plusieurs stages dans l'année (jusqu'à un stage par mois) et le nombre d'enfants maximum par groupe reste de huit**. Un CD de photo des enfants en activité est réalisé pendant chaque stage (sous **réserve d'acceptation des familles**) et les parents peuvent se procurer une copie, ce qui permet aux enfants de prolonger à la maison leurs premières expériences de grands !



Trois minis stages eu déjà eu lieu depuis octobre avec chacun un thème différent : **les couleurs de l'automne, les instruments de musique, et bien entendu Noël et ses plus beaux rêves...**

Vous avez des questions à nous poser ? Nos stages vous intéres-

sent ? Vous souhaitez que votre enfant rejoigne le petit groupe de « lutins » déjà inscrits ? **Alors n'hésitez pas, appelez-nous ou contactez nous par mail, nous serons ravies de vous accueillir dès janvier !**

Si vous souhaitez nous rencontrer (vous pouvez venir avec vos enfants), nous serons présentes dans **notre salle d'activité (bâtiment des Thermes - parc des Thermes de Forges les Bains)** le samedi 9 janvier 2010 de 9h30 à 11h30 pour répondre à toutes vos questions et retenir déjà quelques dates si vous le souhaitez ! Notre prochain ministage 2010 est prévu du 11 au 15 janvier.

Prix des mini-stages pour les adhérents de l'association : 50 euros.

Contact
Sylvie Potronat
sylvie.potronat@free.fr
01 64 91 57 18

Catherine Pellerin
cat.pellerin3@free.fr
01 64 91 50 13

Du nouveau dans les écoles de Forges

Un goûter collectif mis en place depuis la rentrée scolaire

Depuis la rentrée des classes, un goûter collectif est testé lors de l'accueil périscolaire du soir.



En maternelle ce nouveau mode de fonctionnement a été mis en place à la demande des institutrices et des animateurs, et en accord avec les associations de parents d'élève. Auparavant les écoliers apportaient chacun leur goûter, ce qui posait des problèmes de logistique, les enfants ayant chacun un petit sac, un goûter diffé-

rent à ouvrir... ou faire ouvrir par les animateurs ! Cette nouvelle organisation semble être appréciée, car elle simplifie la gestion de ce moment et permet qu'il soit plus serein pour les enfants.

En élémentaire le choix a été fait de profiter du travail effectué pour la maternelle pour proposer également le passage au goûter collectif. Ceci a permis d'améliorer ce temps d'accueil en passant dans une salle dédiée à ce moment, avec un accompagnement collectif similaire à celui du repas du midi.

Un questionnaire distribué avant les vacances de Toussaint en élémentaire montre que les parents sont plutôt satisfaits de cette évolution :

- 74% des parents souhaitent le maintien de ce goûter collectif
- **87% approuvent l'organisation** du goûter dans le réfectoire
- **85% sont satisfaits de la qualité**
- 76% sont satisfaits de la quantité.

Cette expérimentation prévue initialement pour l'année en maternelle le sera donc également en élémentaire suite à ce questionnaire.

Ce goûter est généralement composé de deux éléments parmi les suivants : laitage/ céréales/ fruit (ou jus de fruit) comme recommandé par les diététiciens, avec de l'eau et du pain à volonté. Il continue à évoluer grâce à l'implication de Mme Goncalvès, la responsable des services restauration, entretien et ATSEM.

Actuellement, seul l'approvisionnement des produits frais est assuré par la SOGEPARE, le reste étant assuré par les services municipaux avec notamment du pain de la boulangerie de Forges.

Contact

Claire Chabrier

Adjointe aux affaires scolaires et petite enfance
01 64 91 03 29

Pédibus : Bilan de la semaine « Marchons vers l'école »

Les enfants entraînés par des musiciens au cœur écolo...

L'opération « Marchons vers l'école » organisée chaque année en octobre par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a eu lieu du 12 au 16 octobre dernier dans notre commune. Notre but était de faire connaître le pédibus et de motiver de nouvelles inscriptions pour l'année 2009-2010.



Les enfants se sont montrés enthousiastes et ont beaucoup apprécié l'animation musicale assurée par Fanny Brisson, Jérémy Bosselut, Catherine Dessaut et Thierry Ki ? : chaque jour et sur tous les trajets nos artistes ont, en effet, rythmé

le pédibus ! Thierry Ki ? a même créé une petite chanson avec Tacotin pour l'occasion que vous retrouvez ci-contre.

Un grand merci à ces artistes, qui ne sont pas concernés personnellement par le pédibus, mais qui par conviction et plaisir ont accompagné cette opération.

La ligne de pédibus « centre ville » qui ne pouvait fonctionner faute de participants (trois enfants et deux accompagnateurs inscrits) a fonctionné deux jours durant cette semaine. Suite à cela, deux nouvelles familles ont été recrutées, amenant l'effectif à huit enfants et quatre accompagnateurs, ce qui permet à cette ligne de marcher dorénavant deux fois par semaine.

Contact

Claire Chabrier

Adjointe aux affaires scolaires et petite enfance
01 64 91 03 29

Plus d'infos et le formulaire d'inscription sur www.forgeslesbains.fr dans la rubrique enfance et jeunesse/ périscolaire/ pédibus.



Chanson du pédibus
*Une création originale
de Thierry Ki ?*

« On est des écoliers
On s'en va tous à pieds

On chante et s'amuse
Quand on prend l'pédibus

On s'en va à l'école
Pas besoin de pétrole

Pas besoin de voiture
On protège la nature »

Repas des aînés

Du soleil dans les cœurs et des sourires aux lèvres pour ce rendez-vous annuel

Dimanche 29 novembre, à l'occasion du repas des aînés, la salle Messidor avait mis ses décorations de fête. Dehors le temps était maussade, à l'intérieur le temps était lumineux, et dans le cœur de nos aînés et de leurs invités le soleil brillait.



Les tables étaient joliment décorées avec des compositions florales réalisées par l'atelier d'art floral de la MCL. Ces dernières furent remportées à l'issue d'un tirage au sort.

Pendant le repas, qui était de grande qualité et qui a ravi les palais, les conversations allaient bon train.

Les musiciens et la choriste, au timbre de voix exceptionnelle, ont largement permis à nos aînés, mais aussi aux élus présents, de se dégoûter les jambes, au son des valses, tango, rock et autres danses ; la piste de danse fut rarement délaissée.



L'après-midi s'est terminée avec une promesse «on revient l'année prochaine».

Contact

Marie Chabrier
Adjointe cohésion sociale
01 64 91 03 29



Exposition Braille

Une semaine du handicap placée cette année sur le thème de la malvoyance

Du 16 au 21 novembre, dans le cadre de la semaine du handicap, la commission cohésion sociale a choisi le thème de la malvoyance et vous a présenté une exposition sur Louis Braille en mairie.



Le braille est un système d'écriture tactile à points saillants, à l'usage des personnes aveugles ou fortement malvoyantes qui prit son essor à partir de 1829.

Le système porte le nom de son inventeur, le Français Louis Braille (1809-1852) qui a perdu la vue suite à un accident. Il comprit immédiatement l'intérêt du codage par

points et entreprit de l'améliorer. Il réduisit de douze à six le nombre de **points par signe et l'utilisa pour le codage** (lettres, ponctuation, notes de musique, etc.).

En braille standard, un caractère est représenté dans une matrice de six points sur deux colonnes, chaque caractère étant formé par un à six points en relief. Ces points sont conventionnellement numérotés de haut en bas et de gauche à droite.

Ce système permet de représenter jusqu'à soixante-trois caractères, une matrice sans aucun point représentant un espace. La signification de chaque symbole dépend de la langue utilisée, ce qui explique pourquoi les braille japonais, coréen, cyrillique et autres diffèrent du braille français. Les langues utilisant l'alphabet latin utilisent le même codage pour les lettres de base, mais les lettres accentuées, signes de ponctuation et autres symboles diffèrent.

Contact

Marie Chabrier
Adjointe cohésion sociale
01 64 91 03 29



Salons de l'Étudiant et portes ouvertes à l'IUT d'Orsay

L'occasion de découvrir votre voie

Les jeunes sont nombreux à s'interroger sur leur avenir et ont souvent besoin de réponses concrètes pour réussir leur orientation.

Portes ouvertes

L'IUT d'Orsay organise une journée portes ouvertes le samedi 6 février de 13h30 à 17h30.

Salons de l'Étudiant

Ces salons ont, pour leur part, mission d'informer et d'accompagner les 15-25 ans dans le choix complexe et déterminant de leurs études.

Cette année, neuf salons parisiens se dérouleront de novembre 2009 à juillet 2010 : deux salons généralistes (qui abordent tous les types de formation) et sept salons thématiques, dont vous trouverez ci-dessous la liste.

- Salon de l'apprentissage et de l'alternance du 15 au 17 janvier,
- Salon des formations artistiques du 29 au 30 janvier,
- Salon des formations internationales du 29 au 30 janvier,

- Salon Expolangues du 3 au 6 février,
- Salon des masters et troisièmes cycles du 5 au 6 février,
- Salon de Paris du 12 au 14 mars,
- Et enfin un spécial bac en juillet 2010.

Plus d'infos sur : www.letudiant.fr

Club des jeunes

Les sorties du début d'année 2010

Le Club des jeunes vous propose de vous inscrire et de profiter de sorties sympas tout au long de l'année. Voici les prochaines...



Samedi 23 janvier : Patinoire

Mercredi 10 février : Tournoi officiel de Magic à l'extérieur



Mardi 2 mars : Sortie Jorjy Ball

Contact : <http://cdj-flb.skyrock.com/> ou 01 64 91 57 62 ou clubdesjeunes@hotmail.fr

Association des Paralysés de France

Appel à bénévoles, rejoignez-nous et venez nous proposer vos projets !

L'Association des Paralysés de France a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Soixante-dix ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

Afin de développer ses activités la délégation de l'Essonne recherche des bénévoles motivés pour mettre en place de nouveaux ateliers (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages...), partici-

per à des actions de sensibilisation, ou à l'organisation et à l'accompagnement des adhérents lors des sorties et des voyages.

Si vous avez une passion à partager, un talent particulier ou simplement envie de donner de votre temps n'hésitez plus et venez nous rendre visite pour discuter de votre projet.

Contact et infos

Audrey Dangereux
01 60 78 06 63
audrey.dangereux@apf91.org
<http://dd91.blogs.apf.asso.fr>



Liaisons douces

Une commission de volontaires au travail !

Depuis la rentrée de l'année scolaire 2009-2010, une commission municipale ouverte aux Forgeois étudie la question des liaisons douces.

Ces liaisons sont définies comme des voiries permettant la circulation en sécurité des usagers les plus « fragiles », essentiellement les piétons, les cyclistes et lorsque cela est approprié, les cavaliers.



Elles sont donc par définition interdites à tous les véhicules à moteur, **à l'exclusion des engins à vocation d'entretien, agricole ou forestière.** Les liaisons douces concernent les sentes, les chemins ruraux, les chemins de type promenade ou grande randonnée, ainsi que les ... trottoirs. On peut de façon simple distinguer deux types de liaisons : celles qui permettent des déplacements au quotidien, et celles qui

relèvent plus de la promenade voire de la randonnée.

La première tâche de cette commission ouverte a été de recenser **l'ensemble des voiries douces existantes. L'affaire est plus compliquée qu'il n'y paraît, puisque l'ensemble des chemins ruraux de Forges portés au cadastre, sans compter les sentes et les trottoirs, couvre plus de 15 km !** Ce travail permettra ensuite de préparer une carte récapitulative des chemins et surtout de proposer à la commission « travaux » une liste de **souhaits d'aménagements jugés prioritaires.**

Tout ce qui précède n'a été (et ne sera) possible que grâce à la participation d'une demi douzaine de volontaires, très motivés, qui ont apporté en commission leur bonne humeur, leur enthousiasme, leurs idées et leurs souhaits combinés à leur connaissance du terrain. Plusieurs autres personnes se sont manifestées ; **malheureusement l'horaire des réunions en mairie n'était le plus souvent pas compatible avec leur emploi du temps.** **Que l'ensemble des volontaires et de ces personnes soit ici chaleureusement remercié.** Par ailleurs, il est encore temps pour tous les For-

geois intéressés par ces questions **de s'inscrire en mairie pour participer à la prochaine réunion, qui aura lieu probablement début février.**



Contact

Daniel Bouchon,
adjoint aux travaux et à l'environnement
ou Yves Dessaux,
conseiller municipal
mairie@forgeslesbains.fr

Les infos du SICTOM

Collectes des déchets végétaux, des emballages et des encombrants

Déchets verts

Nous vous rappelons que la dernière collecte de déchets végétaux a été effectuée en semaine 49. Les collectes reprendront en mars 2010 à compter de la semaine 10.

Emballages

La collecte des emballages du jeudi commencera désormais à 11h30 au lieu de 12h30.

Encombrants

Nous vous rappelons que les **ramassages d'encombrants ne s'effectuent plus que deux fois par an dans les communes de plus de 3000 habitants.** Les prochains passages sont prévus pour les 15, 16 et 17 février,

et pour les 13, 14 et 15 septembre **(en fonction de votre secteur géographique).** Entre deux collectes, vous pouvez toujours déposer vos encombrants dans les déchetteries du SICTOM. Leurs horaires sont disponibles sur www.sictom-du-hurepoix.fr ou au 01 69 94 14 14.

Distribution bacs jaunes

Le SICTOM a proposé aux **communes d'assurer la distribution de poubelles jaunes à couvercles en lieu et place des bacs orange afin de protéger les papiers de l'humidité lors des collectes.** Nous vous rappelons, en effet, que ces derniers peuvent être jetés dans le même bac que les emballages carton et plastique. La

Commune organise donc des distributions sur plusieurs samedi. Vous serez informés par tract de la distribution qui concernera votre quartier. Celle concernant le centre bourg aura lieu le 16 janvier prochain.

Plus d'infos sur les collectes et les encombrants sur le site de la ville www.forgeslesbains.fr ou contactez le SICTOM au 01 69 94 14 14 ou sictom.hurepoix@wanadoo.fr.



Plan Local d'Urbanisme

Des nouvelles de l'élaboration du projet

Le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été arrêté en conseil municipal le 24 septembre.

La phase de consultation des services de l'Etat associés a été lancée à l'issue de ce conseil municipal et va durer trois mois. Elle s'achèvera donc courant janvier.

L'enquête publique terminale, dernière étape de la procédure d'élaboration d'un PLU, sera donc organisée en février, à des dates à déterminer en fonction des congés scolaires. Surveillez les affiches sur la Commune.

Contact

Antoine Lestien, Maire
Georges Gowie, Adjoint à l'urbanisme et au développement local
mairie@forgeslesbains.fr
01 64 91 03 29

Communication

Des nouveautés pour vous tenir informés de tout ce qui se passe à Forges

Newsletter

Vous êtes déjà plus de 370 à vous être inscrits à la newsletter mise en place par la commission communication depuis le mois d'octobre.

Cette dernière vous donne des informations pratiques : date de ramassage des encombrants, fermeture de la mairie, date des réunions publiques, etc....

Elle vous permet aussi de vous tenir au courant des prochains événe-

ments culturels, sportifs, associatifs ou festifs programmés sur la ville.

Elle est éditée environ toutes les trois semaines. Si vous souhaitez vous inscrire pour recevoir votre **P'tite Forgeoise**, rendez-vous sur le site www.forgeslesbains.fr (un espace y est dédié sur la page d'accueil).

Panneaux

Des panneaux d'affichage vont être installés au cours des prochains

mois aux sorties et entrées de bourg et de hameaux. Nous tenons à remercier les agents techniques municipaux, et notamment le menuisier pour leur implication dans ce projet.

Contact

Céline Daumain
Adjointe à la communication
communication@forgeslesbains.fr
01 64 91 03 29

Commerce local

De nouveaux services à votre disposition

CREATIF COIFFURE

De nouveaux services dans votre salon de coiffure

Votre salon de coiffure vous propose depuis quelques semaines les services suivants :

- Maquillage (soirée, événement, mariage ...)
- Manucure et pose de vernis
- Nail art
- Pose d'ongles (en gel)**
- Épilation (sourcils et lèvres)

Créatif coiffure

4 rue du Pré de la barrière
91470 Forges les Bains
01 64 91 51 69



CROCK-MALIN

Propriétaires de chiens, profitez de livraisons à domicile

Un nouveau service vient de voir le jour sur Forges les Bains : la livraison à domicile de sacs de croquettes pour **votre chien**. L'équipe de Crock-malin vous livre du lundi au vendredi, à l'horaire de votre choix, croquettes, muesli, compléments alimentaires... Des aliments 100% naturels, une offre allant du chiot au chien âgé, du chien de travail au chien d'appartement... La livraison est GRATUITE.

Pratique : plus besoin de vous déplacer !

Economique : livraison gratuite

Qualité : des aliments haut de gamme, riches en viande, légumes...

N'hésitez plus, contactez Julie et Samuel au 09 71 37 91 00 (prix d'un appel local) ou sur infos@crock-malin.com. Rendez vous également sur www.crock-malin.com.



Gymnase

Point sur le chantier

Le chantier du gymnase touche à sa fin. **L'aménagement des espaces verts s'est terminé en novembre.**

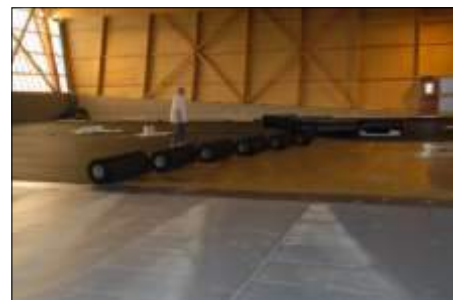
En décembre ce sont les lots menuiserie, peinture, électricité qui ont été achevés.

La pose des revêtements de sol et **l'installation du chauffage sont en cours** et devraient prendre fin en janvier.

En janvier, les équipements de sport seront installés : paniers de basket, filets de tennis, cage de hand-ball... La commission de sécurité devra **donner son aval avant l'ouverture définitive** de cet équipement tant attendu par les Forgeois.

Contact

Daniel Bouchon
Maire adjoint aux travaux
01 64 91 03 29



Les services techniques travaillent pour vous

Travaux sur la départementale par le Conseil général et déneigement par les agents communaux

Travaux sur la départementale

Les 27 et 30 novembre dernier, le Conseil général a refait la couche de roulement de la départementale 97 entre la mairie et la place de l'église.

Ces travaux ont été planifiés en dernière minute par le Conseil général. Nous nous excusons de la gêne occasionnée par ces travaux.

que nous remercions chaleureusement pour leur investissement.

Déneigement

Les agents des services techniques municipaux sont sous astreinte depuis le 11 décembre en raison des conditions météorologiques de ces dernières semaines. Pendant la semaine qui a précédé Noël, ils sont intervenus à plusieurs reprises, certains jours à partir de 5h30 du matin. Au total ce sont près de 14 tonnes de sel qui ont été étalées sur les **32 kilomètres de voirie** que compte la Commune ce qui représente 158 heures de travail pour nos agents

Voici ci-dessous les agents des services techniques qui participent au déneigement...

*Bernard Malteau
Gilles Bonnet
William Houguenade
Pascal Pochard
Bruno Lebacquer
Alain Farcy
Laurent Paumier
Et Michel et Jean-Baptiste Bischoff qui sont absents de la photo ci-dessous.*



Nuisances aériennes

Relèvement des altitudes

Du 16 novembre au 17 décembre 2009, s'est déroulée l'enquête publique relative au projet de relèvement des altitudes **d'arrivée des avions en provenance du sud-est à destination de l'aéroport de Paris-Orly en configuration de vent d'est.** Ce projet s'inscrit dans une dynamique de modernisation de l'approche des avions sur les aéroports parisiens comme annoncé lors du Grenelle de l'environnement. Il n'est que le début d'une suite d'améliorations qui devraient profiter à terme à tous les habitants de la région parisienne. Ainsi, autour de Limours, après la remontée à 1200m, le Grenelle prévoit l'atterrissage en descente continue pour certaines arrivées (encore moins de bruit), puis la remontée de certaines trajectoires d'arrivée sur Orly à 1500m. Par ailleurs, des améliorations sont également prévues pour Roissy.

Mais cette enquête publique, en application stricte de la loi, n'était réalisée que dans les communes nouvellement impactées, le relèvement de ces altitudes ayant pour conséquence un déport des zones de survol vers le sud (mais à une altitude supérieure). Cette enquête était donc instruite de fait "à charge", puisqu'elle n'était pas conduite dans les communes au-dessus desquelles les trajectoires seront relevées !

C'est pourquoi la municipalité, en association avec l'association Forges sans nuisances (FSN), s'est mobilisée pour faire valoir le point de vue des Forgeois lors de cette enquête, en votant une motion à l'unanimité pour le relèvement de l'altitude des avions et en lançant une campagne de signatures auprès des Forgeois. Avec les motions recueillies par Forges

sans Nuisances, ce sont plus de **500 signatures qui ont été recueillies.** Elles ont été envoyées avec la motion du conseil municipal au commissaire enquêteur.



Contact

Antoine Lestien, Maire
Daniel Bouchon, adjoint environnement et travaux
mairie@forgeslesbains.fr
01 64 91 03 29

Conseil municipal du 26 novembre 2009
*Motion pour l'enquête publique relative au relèvement des altitudes
d'arrivée des avions sur l'aéroport de Paris-Orly*

Du 16 novembre au 17 décembre 2009, le projet de relèvement des altitudes d'arrivée des avions sur l'aéroport de Paris-Orly fera l'objet d'une enquête publique, ceci dans les communes nouvellement survolées conformément à la législation en vigueur.

A l'occasion de cette enquête publique, le Conseil Municipal de Forges les Bains réaffirme :

- l'importance des nuisances aériennes sur son territoire, qui nécessite que des mesures significatives soient prises pour la protection de l'environnement et du cadre de vie des habitants, conformément aux engagements du Grenelle de l'environnement ;
- le regret que l'enquête publique ne soit réalisée que dans les communes nouvellement survolées, conduisant de fait à une enquête "à charge" ;
- l'intérêt du relèvement de l'altitude d'arrivée de tous les avions à destination de l'aéroport de Paris-Orly, relèvement qui conduira à une réduction significative des nuisances subies quotidiennement par les habitants des zones survolées.

Le Conseil Municipal de Forges les Bains réaffirme par ailleurs que son souhait n'est pas que ces nuisances soient reportées ailleurs, mais que l'organisation des survols du territoire francilien soit améliorée avec le souci premier de l'intérêt général sur l'ensemble des communes de ce territoire.

Le Conseil Municipal souhaite que cette mesure ne conduise en aucune façon à une augmentation du trafic aérien qui serait de nature à annihiler les améliorations engendrées par ce relèvement d'altitude et, par conséquent, à accroître la nuisance globale sur notre région.

Retour sur la réunion publique du 11 décembre

Défense du bureau de poste et dynamisation du centre-bourg

Le 11 décembre 2009, s'est tenue au restaurant du golf de Forges (en raison de l'indisponibilité du centre socioculturel pour cause de marché de Noël) une réunion publique sur la double question du développement de notre bureau de poste et de la dynamisation du centre-bourg.



La question initiale était la défense du bureau de poste de Forges les Bains, dont on ne peut que constater la lente dégradation depuis une dizaine d'années. La nouvelle municipalité avait décidé de refuser ce qui apparaissait comme une fatalité, à savoir, au bout de cette dégradation, une fermeture inéluctable. Nous nous sommes donc mobilisés, ceci à différents niveaux. Plusieurs réunions ont été organisées depuis le début du mandat avec les responsables de la Poste. Nous avons sollicité nos parlementaires, en particulier notre député qui est intervenu au plus haut niveau de la Poste.



Nous avons engagé une vaste campagne de mobilisation des Forgeois qui a débouché sur plus de 1500 signatures. Nous avons également communiqué dans la presse à plusieurs reprises. Toutes ces actions ont certes permis de mettre en avant le problème Forgeois. Mais force est de constater qu'elles n'ont conduit à aucune évolution positive, puisque même le Président de la

Poste, suite à une sollicitation relayée par notre député, ne nous a répondu que sur le mode du statu quo. Nous ne ferions pas partie du plan d'investissement de la Poste sur le département, alors que Forges est la deuxième ville du canton, que le bâtiment de la Poste comporte plusieurs locaux inoccupés et qu'il existe des possibilités importantes de parking (devant et derrière l'église) !

A l'évidence cette large mobilisation, bien que nécessaire, n'est absolument pas suffisante à la vue des évolutions de service très récentes comme la disparition des boîtes postales ou les horaires d'ouverture de plus en plus limités et aléatoires. Nous avons donc décidé d'élargir la question de la présence postale à Forges, en la situant explicitement dans le cadre général de la dynamisation du centre-bourg.

C'est toute cette problématique qui a été abordée en réunion publique à laquelle assistait plus de 150 personnes, et, suite à notre invitation, la Secrétaire d'état à l'économie numérique, notre sénateur, notre député, notre conseiller général et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Essonne.



Le débat a été nourri et en partie tiré par la question nationale du changement des statuts de La Poste, avec notamment des interventions de personnes extérieures à Forges. Cette question ne pouvait être contournée, chacun ayant son point de vue sur les liens entre le devenir des bureaux de poste comme celui de Forges et l'évolution de La Poste. La question locale a en conséquence été en partie occultée au cours de cette soirée, alors que des propositions concrètes ont été évoquées par certains participants Forgeois, comme par exemple aller ouvrir des livrets A pour ses enfants au bureau de Forges et non à Limours. On peut rappeler ici le

principe général de ces propositions : plus nous serons nombreux à solliciter les services postaux à Forges, moins les responsables pourront nous dire qu'il n'y a pas d'utilité de maintenir ces services à Forges. N'hésitez donc pas à fréquenter le bureau de poste de Forges, et exigez dans la mesure du possible d'être servi dans ce bureau (de plus en plus souvent, en effet, les clients sont renvoyés à Briis ou Limours, conduisant de fait à une diminution de la fréquentation à Forges !).

Cette réunion a été aussi l'occasion de présenter une réflexion en cours impliquant le bâtiment de la poste, au deux tiers inoccupé, qui vise à développer dans ces locaux un télé-centre (cf. article page 13). Le sujet là aussi n'a pu être véritablement approfondi et discuté, mais nous aurons largement l'occasion d'en reparler dans les mois qui viennent, au sein du projet de restructuration du centre-bourg (cf. article page 12).

A l'issue de cette rencontre, la mobilisation reste donc de mise, l'objectif étant plus que jamais le développement des services postaux dans un vrai centre-bourg. Nos invités nous ont assuré de leur soutien, en particulier la Secrétaire d'Etat à l'économie numérique, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, M. Gérard Huot, ce dernier ayant d'ailleurs fait un véritable plaidoyer sur le rôle de la poste et des commerces dans la vie d'un village.



Contact

Antoine Lestien, Maire
mairie@forgeslesbains.fr
01 64 91 03 29

Restructurer le centre-bourg et le dynamiser

Un projet en cours d'étude

Comme la plupart des communes rurales françaises, Forges les Bains s'est construit au cours du temps autour de son église, avec à proximité de cet édifice des commerces, **cafés, artisans, ...**, l'ensemble structurant la vie du village.



Le développement de notre commune depuis les années soixante a été caractérisé par un double mouvement : l'altération progressive de l'activité économique locale, avec notamment la fermeture d'un certain nombre de commerces, et le développement de zones d'habitation, essentiellement pavillonnaires, autour de l'axe central que constitue la départementale. Cette évolution, contrairement par exemple à Limours ou Briis sous Forges, a conduit à une structuration de la commune en "village-rue".



Tout le monde peut au quotidien constater les conséquences de cette situation, avec en particulier une problématique délicate de circulation et une absence de véritable "centre ville". C'est face à ce constat que l'équipe municipale a décidé d'engager une réflexion sur le cœur du village, comme cela avait déjà été annoncé dans le précédent journal. Le sujet est capital, car de cette réflexion résultera la structuration du centre bourg pour les années à venir.

Ce sujet est aussi délicat, car les contraintes spatiales sont importantes, notamment en raison du fort dénivelé qui caractérise cette partie de la commune, de la place nord de l'église jusqu'au lavoir près du château. C'est pour cette raison qu'il a été décidé lors du conseil municipal du 17 décembre 2009 de faire appel à une équipe de trois jeunes **architectes qui viennent d'obtenir** leur master et qui sont actuellement dans une phase de probation professionnelle.



Les orientations générales de la municipalité pour ce réaménagement futur seront notamment de :

- privilégier les circulations "douces" (gestion alternative de la circulation et du stationnement des automobiles, priorité aux piétons, ...),
- encourager le développement du commerce local (en relation étroite avec les commerçants du centre bourg et l'UCA),

- développer l'activité locale (avec notamment une redynamisation de la poste et la volonté de créer un télécentre),
- préserver et valoriser le patrimoine (sachant que la réfection de l'église est déjà prévue dans le cadre d'un "contrat régional").

Pour cela cette équipe d'architectes devra d'abord analyser l'existant, puis proposer différents scénarios et enfin concevoir un projet. Ce travail fera l'objet de rencontres avec le public, dont les modalités restent encore à définir, mais qui incluront au moins une réunion publique au cours du travail de réflexion. A suivre donc !



Contact

Antoine Lestien, Maire
ou Georges Gowie,

Adjoint à l'urbanisme et au développement local

mairie@forgeslesbains.fr
01 64 91 03 29

Dynamisation du centre ville *Un projet de télécentre à Forges*

Qu'est-ce que le télétravail ?

C'est une forme d'organisation du travail dans le cadre d'une prestation de service ou d'une relation d'emploi. Actuellement, les télétravailleurs sont principalement des **salariés, dont l'organisation leur** permet de travailler à distance, ou des «nomades» qui pendant leurs déplacements continuent à collaborer avec leur entreprise en accédant ponctuellement à son système d'information à distance.

Les personnes qui pratiquent le télétravail en France (environ 7% de la population active) le font à un **rythme d'un à deux jours par semaine**, ce qui leur permet de garder un lien avec leur entreprise.



Une proposition de loi a été votée à l'Assemblée en juin dernier sur le maintien et le développement de l'emploi qui fixe les règles en la matière pour des actions en faveur du télétravail.

Cette forme d'organisation, déjà ancienne, n'a pas connu un réel essor en France en raison d'une

certaine défiance aussi bien du côté des travailleurs, qui craignent une **mise à l'écart, que des employeurs**, qui rechignent à instaurer des relations contractuelles basées sur la confiance.

Une instruction en cours

Le projet de la mise en place d'un télécentre sur Forges a été évoqué en réunion publique le 11 décembre dernier. Il fait partie de la réflexion sur la dynamisation du centre bourg. Ce projet passe nécessairement par une phase de diagnostic **dont l'évaluation des besoins des Forgeois constitue la base**, voire le dimensionnement du projet. Cette **phase peut aussi aboutir à l'abandon** de ce projet si cette évaluation ne permettait pas de dégager un intérêt réel de la population pour ce **type de travail. C'est pourquoi nous** joignons à ce journal un questionnaire **dont l'analyse constituera une base** pour le groupe de travail qui **s'est constitué autour de ce projet.**

Cette instruction comprend également une **phase d'enquête auprès** des éventuels partenaires et financeurs et la rencontre avec des acteurs de télécentre en France (dans l'Orne en particulier).

Nous avons d'ores et déjà le soutien des tutelles incontournables au montage d'un tel projet telles que la **Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** et le Secrétariat à l'économie numérique.

Pourquoi un télécentre ?

Au delà de l'innovation que constituerait la création d'un télécentre à Forges, cette action respectueuse **de l'environnement peut apporter** une amélioration des conditions de vie dans un meilleur équilibre vie de famille/vie professionnelle tant pour des travailleurs soumis à de grands

temps de transport, qu'une ressource de proximité pour des artisans et commerçants et enfin un lieu d'échange entre ces différents acteurs de la vie économique. Si des partenariats avec une ou deux grandes entreprises, probablement situées sur le plateau de Saclay, sont envisagés, la location des postes de travail doit faire place à tous types **d'activités professionnelles.**



Enfin un télécentre est un lieu où, grâce aux nouvelles technologies, on peut travailler à distance, que ce soit en se "connectant" informatiquement sur des liaisons à haut débit ou en communiquant à distance (visioconférence) dans une salle dédiée. Les postes de travail bénéficieront des équipements indispensables (imprimantes, fax, scanners et logiciels). Les ressources et espaces d'un télécentre peuvent être utilisés par des commerçants et artisans, des travailleurs indépendants, des commerciaux et par des salariés dans le cadre du télétravail.

Contact

Antoine Lestien
Maire
01 64 91 03 29
mairie@forgeslesbains.fr

Concert à l'Eglise de Forges dans le cadre de sa future restauration

Un voyage musical au travers des siècles pour fêter les 10 ans des Amis de l'Eglise

Le samedi 26 septembre, un concert choral et instrumental a été donné en l'église de Forges, pour fêter les dix ans de l'Association des Amis de l'église Notre Dame.



Conjointement organisé par la Municipalité et l'association, cet événement a permis à la CANTILENE de Limours et à l'ensemble CHROMA de présenter leur répertoire, et de nous permettre de faire un voyage musi-

cal à travers le temps. Deux cent personnes ont pu, pendant une heure et demie, prendre plaisir à écouter de très belles voix et un remarquable groupe instrumental. Cette soirée nous a également permis de faire connaître notre église, élément majeur du patrimoine de la commune. Certains spectateurs la découvraient pour la première fois, et les commentaires sur son architecture étaient flatteurs. Bien que beaucoup d'éléments soient à restaurer dans ce bâtiment, il a belle allure. Les importants travaux prévus en extérieur et intérieur seront un grand premier pas vers une réhabilitation complète, travail de long terme, mais qui est en bonne voie.

Un grand merci à ceux et celles qui sont venus témoigner de leur soutien, et un message pour les autres :

contactez notre association pour plus de renseignements ou une visite de l'église. Un ou une de nos passionnés(ées) se fera un plaisir de vous guider.



Contact

Bernard Graciet, Président de l'association *Les amis de l'Eglise*
06 80 91 14 16

Marche musicale

Découvrir notre région en musique

La marche musicale du 3 octobre a été co-organisée par l'association musicale Harpham, les municipalités



de Forges et Angervilliers, avec le prêt de salle de Saint-Cyr sous Dourdan et la mise à disposition par la paroisse de l'église de Bonnelles. Elle restera pour la cinquantaine de participants un excellent souvenir. Le soleil était au rendez-vous et les marcheurs ont goûté la qualité et la variété des concerts proposés, qui ont tous rencontré un grand succès.

L'expérience étant un succès indéniable, elle pourrait être renouvelée l'an prochain avec plus d'ampleur,

en partenariat avec d'autres communes.



« Racontages de mon village » : « murs et murmures », le 11 avril

Appel à participation pour les ateliers d'écriture

La Commission des Affaires Culturelles lance cette saison, dans le cadre des « Racontages de mon village », une troisième manifestation intitulée « Murs et murmures » à partir des murs et bâtisses remarquables (tant patrimoniales qu'originales) de notre commune. Seront bienvenues pour participer toutes les personnes intéressées, Forgeoises ou non, par la création d'écrits en toute liberté de forme (récits, contes, poèmes etc...). L'inscription est souhaitée mais pas indispensable. Ces écrits seront restitués oralement par les participants lors de la « balade contée » du dimanche 11 avril. Un recueil sera réalisé pour pérenniser cette manifestation.



Programme

Samedi 13 mars : départ derrière l'église à 9h30 (prévoir 2 heures...). Repérage sur le terrain avec les participants. Nous irons à la rencontre de notre inspiration sur un itinéraire choisi à l'intérieur du village.

Trois ateliers-rencontres - entrée libre - les 22 mars, 29 mars et 5 avril. Ces ateliers sont destinés à partager si besoin nos impressions, nos idées, et à en tirer des écrits qui seront imprimés dans le recueil « Murs et Murmures ».

Samedi 10 avril : départ derrière l'église à 9h30. Répétition de la « balade contée ».

Dimanche 11 avril : derrière l'église à 9h30 : départ de la « balade contée » pour le village et ses environs.

Contact

Evelyne SALES, animatrice
06 07 61 12 54 ou 01 64 90 77 10
evelyne.sales@orange.fr

Zicaforges : septième édition

Une passion commune aux quatre groupes, la musique

Cette 7^{ème} édition du festival Zicaforges nous a permis d'accueillir deux groupes de jeunes talents : Epsilon et Lily Splits et deux groupes d'amateurs plus expérimentés : Arago et le duo Gosses Caboches.



Autour d'un public d'environ quatre-vingt personnes, les jeunes d'Epsilon et de Lily Split qui ont su rassembler leur public (essentiellement des lycéens) nous ont impressionné par leur assurance, une mise en place déjà très sérieuse, des compositions très musicales et nous ont notamment ravis par la prestation

d'une chanteuse remarquable.

Avec Arago et ses cinq musiciens, nous sommes entrés dans un monde de pop rock caractérisé par un vrai son du groupe, et à nouveau un formidable chanteur.

Les Gosses Caboches ont ajouté une note de poésie, d'humour autour de leurs textes (en français !) et une très belle prestation d'un duo agréablement complice.

La régie qui a assuré les éclairages et une sonorisation généreuse sans être bruyante a été appréciée par tous et nous a permis de profiter pleinement de ce concert.

L'ambiance particulièrement conviviale autour d'un excellent dîner a permis aux uns et aux autres d'échanger expériences et anecdotes.

Encore une fois, ce festival a su te-

nir ses promesses en nous proposant des styles et des interprétations variées de compositions originales autour d'une passion : la musique.



Un grand merci à tous les bénévoles qui, en participant à l'organisation, ont contribué à cette réussite.

Contact

Sophie Dezard et Bernard Morin
Commission des affaires culturelles
culture@forgeslesbains.fr

Concert de jazz : une soirée inoubliable

Des artistes de renommée nationale et internationale à Forges

Le 28 novembre dernier, dans le cadre de la charte culturelle et en collaboration avec la mairie de Forges les Bains, l'AMM vous a proposé une « master class » avec les frères FANFANT et Thierry VATON, des artistes de renommée nationale et internationale. Les élèves ont pu s'entraîner toute l'après-midi à la basse, au piano ou à la batterie, avec ces artistes qui se produisent habituellement avec des grands noms de la chanson tels que Bernard Lavilliers ou encore Christophe Maé.



Lors du concert ils nous ont fait vivre leur passion du jazz au rythme des

accords de Thierry Fanfant qui nous a fait découvrir en avant-première des extraits de son prochain album. Jean-Philippe nous a quant à lui fait vibrer grâce à son sens inouï du rythme tandis que Thierry Vaton faisait résonner des sons latino ou caribéens dans son piano. Une très belle soirée musicale comme nous aimons en voir à Forges.

L'AMM adresse un grand merci à ces grands musiciens si humbles et si sympathiques, pour l'animation de la master class et le concert. Et un grand merci tout particulier à Thierry et Kévin Gilant de l'AMM, et à tous les bénévoles, pour leur foi et l'énergie qu'ils ont mis à organiser cet évènement.

Voici les petits mots que l'AMM a reçu suite à cette journée...

Bonjour,
Merci à la commission culture et à l'AMM de Forges, pour le moment de jazz de ce formidable trio. Du soleil en ce gris samedi. Cordialement. Mr. Br.

Merci... Pour y avoir pensé, merci pour l'organisation et merci pour cette soirée de musique et de rythme, de grands mecs !!!!! Bonne semaine. Sylviane et Jean Claude



Merci pour ce magique moment en présence des merveilleux musiciens que sont les frères Fanfant et Thierry Vaton, le concert était vraiment bien, j'ai passé la soirée avec une banane accrochée à mes lèvres, Merci encore. Madame S

Contact

AMM
Marylin DORKEL
01.64.90.73.87
contact@ecoleamm.com
http://www.ecoleamm.com

Nouveau contrat de développement culturel *Partenariat avec le Conseil général pour développer l'offre culturelle*



Dans le dernier numéro du P'tit Forgeois, vous avez pu lire le bilan de la saison culturelle 2008-2009 financée en partie par le Conseil Général par le **bais d'une charte** culturelle.

Cette charte étant arrivée à expiration, la commune a souscrit au nouveau dispositif mis en place par le Conseil Général, le Contrat de Développement Culturel, qui a été signé en novembre dernier pour une durée de trois ans. Ce contrat a notamment pour objectif de développer **l'accessibilité des Essonniens (et donc des Forgeois) à l'offre culturelle et de rechercher l'équilibre culturel** des territoires.

Le Conseil général a donc validé le projet de contrat, voté en conseil municipal du 29 octobre et qui avait été proposé par la commission des affaires culturelles, présidée par M. Bernard Morin et ouverte à des personnes proches du milieu culturel Forgeois (AMM, MCL, représentants d'associations culturelles, artistes, ...) en plus des élus.

La subvention accordée par le Conseil Général pour cette saison 2009-2010 est de 11 000 € conditionnée par un engagement financier **minimum communal de 14 715 €**.

Le contrat de développement culturel est conçu autour de trois programmes comportant chacun trois actions. Il est à noter que le Conseil Général n'a pas retenu la journée contes du 29 janvier 2010 qui faisait partie du projet initial voté par le conseil municipal.

Programme 1 : Richesse du patrimoine Forgeois

L'objectif de ce programme est que chaque Forgeois puisse mieux connaître et s'approprier le patrimoine de la commune.



Racontages de mon village "murs et murmures"

Pour mettre en valeur le patrimoine architectural de notre village et mieux vous le faire connaître, une nouvelle édition des Racontages de mon village vous sera proposée au printemps pour vous faire découvrir **(ou redécouvrir) nos rues, ruelles et battisses** grâce à une balade contée. Vous êtes dores et déjà invités à **participer à des ateliers d'écriture** pour créer les textes qui seront lus lors de cette balade. Evelyne Sales en est l'animatrice Date retenue de la balade contée: dimanche 11 avril.

Les fables Forgeoises

A partir d'un lieu ou d'un fait historique appartenant au patrimoine de **Forges, il s'agit de la création d'un spectacle** permettant de mettre en scène Forges (hameaux et bourg) et ses habitants. Vous êtes aussi invités à y participer en tant qu'acteur. Pour cette première année, deux hameaux auront le privilège d'accueillir ce spectacle: Chardonnet et à **Bois d'Ardeau. Fanny Brisson et l'association ALPHERA** en sont les principales animatrices.

Dates retenues : dimanche 20 juin Chardonnet et dimanche 27 juin Bois d'Ardeau.

Concert pédagogique - le langage des notes : de l'écoute à la composition

Pour permettre à un public "non connaisseur" de pouvoir aborder la **complexité d'une œuvre classique** et de son interprétation dans l'enceinte d'un bâtiment majeur du patrimoine communal, un concert pédagogique sera donné par un ensemble constitué de professeurs du conservatoire de Villebon le samedi 13 février prochain dans l'Eglise Notre-Dame de Forges.

Programme 2 : Le bonheur est dans le livre

L'objectif de ce programme est la découverte, pour le plus grand nombre, de l'univers littéraire.

Rencontre littéraire

Pascale Arguedas, critique littéraire a sélectionné quatre livres "coup de

cœur" de la rentrée littéraire 2009 qui sont disponibles en prêt depuis plusieurs semaines à la bibliothèque de Limours, à la médiathèque de Briis et à la mairie de Forges. Le vendredi 15 janvier à 20h45, à la mairie, Pascale Arguedas, viendra animer un débat avec vous, lecteurs ou non, sur ces quatre livres.



Histoires à chanter : découverte de « **l'objet livre** »

Un spectacle pour enfants en partenariat avec les écoles pour amener à la rencontre du livre (histoire, musique, mime, clown) qui a eu lieu le 4 décembre dernier.

Découverte d'un auteur éclectique : Jacques Prévert

Prévert et les collages : réalisation de collages « à la Prévert » pour les enfants des écoles en journée le jeudi 1er avril.

Prévert et la littérature : atelier de lecture, création de « centons » (textes composés à partir d'autres textes), « de cadavres exquis » pour les enfants des écoles en journée le vendredi 2 avril.

Prévert et la chanson : spectacle « **Un temps d'oiseaux** », fantaisie et chansons le vendredi 2 avril à 20h45 en salle Messidor.

Prévert et le cinéma : exposition **d'affiches et soirée ciné club** avec débat le samedi 3 avril à 20h45 en salle Messidor.

Exposition Prévert (affiches, photos, collages, ...) du 1er au 4 avril en salle Messidor.

...suite de l'article sur la page 17.

Contrat culturel (suite)

Partenariat avec le Conseil général pour développer l'offre culturelle et la rendre plus accessible

Programme 3: La culture est à ma porte et à ma portée

Amener la culture à proximité de chacun, en particulier les hameaux, tel est l'objectif de ce programme.



Musique dans ma rue

Dans chaque hameau un concert (jazz, rock, variété...) précédé d'un

repas festifs "entre voisins" sera organisé en soirée. Chaque année **deux hameaux seront mis à l'honneur**. En 2010, ce sera Malassis le dimanche 8 mai, et Ardillières le 29 mai.

Les artistes de mon quartier

En cohérence et en complément avec l'action précédente, une exposition des artistes Forgeois locaux, auxquels d'autres pourront se joindre, ainsi qu'un atelier d'art graphique, seront organisés le même jour l'après-midi dans le même hameau.

En 2010 : Malassis le dimanche 8 mai et Ardillières le 29 mai.

Tremplin-les-Bains

En partenariat avec l'AMM, les jeu-

nes musiciens locaux (commune, canton, département) entre 15 et 35 ans pourront se confronter à un jury de professionnels qui saura leur donner des conseils artistiques pour améliorer leur son, faire de la scène, créer des compositions et réaliser un enregistrement. Les deux finalistes **gagneront la possibilité d'enregistrer un CD** et de se produire lors de la huitième édition de ZICAFORGES.

Dates retenues : 13 mars et 10 avril

Contact

Bernard MORIN

Adjoint aux affaires culturelles
culture@fororgeslesbains.fr

Rencontre littéraire le 15 janvier

Découvrez les coups de cœur de la rentrée littéraire et venez en parler

Pascale Arguedas, critique littéraire **enthousiaste, à l'esprit libre, viendra présenter ses coups de cœur de la rentrée littéraire de l'automne 2009, lors d'une rencontre littéraire** qui aura lieu le 15 janvier au centre socioculturel de Forges. La présentation s'appuiera sur la lecture d'extraits. **N'hésitez pas à venir partager ce temps d'échange convivial !** Vous pourrez venir en simple curieux écouter les présentations ou participer aux débats.

Quatre livres feront plus particulièrement l'objet des échanges. Les livres sont empruntables à la mairie de Forges, la bibliothèque de Limours,

la médiathèque de Briis et achetable avec une réduction à la librairie Interligne de Limours. Amis lecteurs nous comptons sur vous !

Voici la sélection littéraire :

- Un roman : *Une année étrangère* de Brigitte Giraud, éditions Stock, environ 17 €,
- Des nouvelles : *Quelques nouvelles de l'homme* d'Eric Faye, éditions Corti, environ 15 €,
- Un récit : *Romain, un regard particulier* de Lesley Blanch, éditions du Rocher, environ 16 €,
- Des Poésies : *Simple choses* de

Roland Texier, éditions Le Pont du Change, environ 13 €.

Plus d'infos sur le site de Pascale Arguedas : <http://livre-de-lecture.fr>

Contact

Bernard Morin, Adjoint aux Affaires Culturelles au 01 64 91 03 29 ou culture@fororgeslesbains.fr

Note : action culturelle organisée avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne



Soirée contes tout public le 29 janvier à 20h45 au centre socioculturel

« Le meneur de loups » par la compagnie de La Cardabelle

Kern, le conteur meneur de loups, vous entraîne en ces temps troublés où le loup semait la terreur dans les campagnes de France.

De croyances en coutumes, de l'origine des noms des lieux-dits et noms de familles marqués par la présence du canis lupus, du néolithique à aujourd'hui, de contes en mythes, suivez les sentes perdues des brumes hivernales avec le dernier meneur de loups de la meute des



conteurs et... laissez vous tomber dans la gueule du loup !

Cette soirée fera suite à la journée passée par notre conteur au milieu des enfants de l'école maternelle pour les contes gourmands "kontagouté".

Contact

Bernard Morin, Adjoint aux Affaires Culturelles au 01 64 91 03 29 ou culture@fororgeslesbains.fr

Les Fables Forgeoises

Une aventure à vivre, à créer et à partager ensemble

Ce projet innovant s'inscrit dans le cadre du nouveau contrat culturel et s'étalera sur trois ans. Il est prévu un spectacle dans chaque hameau, six spectacles au total. L'idée est de décentrer la culture à Forges et de vivre ensemble une aventure théâtrale. Voici le programme de ces prochains mois :

Janvier/Février : Ecriture d'un conte avec Evelyne Sales, écrivaine et conteuse. Deux ateliers d'écriture de trois heures.

Mars/avril : Adaptation de ce conte pour le théâtre avec Fanny Brisson et Corinne Toufahi, metteurs en scène et comédiennes professionnelles. Deux ateliers d'improvisation d'une heure trente. Tandis que Thierry Ki ? **écrivira les chansons...**

Mai /Juin : **Mise en scène de l'histoi-**



re, répartition, réalisation des **décors, des costumes...** Cinq ateliers de répétition de trois heures chacun.

Un soir ou une fin d'après-midi de Juin : **représentation des "Fables Forgeoises"** dans les hameaux où elles auront été créées. Cette année ce sera à Chardonnet et à Bois d'Ardeau devant le public Forgeois.

Vous voulez participer ? Ecrire ?

Jouer ? Faire les costumes ? Réaliser les décors ? Danser ? Chanter ? Jouer de votre instrument ? Et pourquoi ne pas y figurer à cheval ?

On peut ne participer qu'à une seule étape du projet, écriture ou adaptation ou décors ou à toutes. Nous vous attendons !! Que vous habitiez ou non dans les hameaux choisis, que vous ayez ou non déjà fait du théâtre ou écrit un texte, l'idée est de FAIRE ENSEMBLE !

Inscrivez-vous, renseignez-vous en mairie au 01 64 91 03 29 ou auprès de Fanny Brisson au 01 64 91 19 29.

Note : action culturelle organisée avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne



Soirées théâtre à Forges

Des pièces passées ou à venir entre rire, émotions, et réflexion écolo

Koh-Lantache

Le 5 décembre dernier la troupe le **théâtre de l'éphémère de St Rémy les Chevreuse** est venue jouer sa dernière création, Koh-Lantache, le retour des zéros, mise en scène par Philippe Castaing. Vous avez été plus de 180 à venir rire de cette parodie de **l'émission KOH LANTA de TF1** et des déboires des "dix abrutis lâchés en forêt de Rambouillet et livrés à eux-mêmes, dans l'émission que TEFin ne voulait pas diffuser."

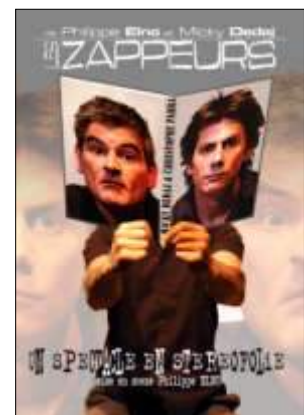


Les zappeurs, le 23 janvier

Nous vous donnons rendez-vous le **23 janvier à 21h00, au centre socio-culturel**, pour une heure de délires fantastiques et fantasmagoriques enlevée à toutes pompes par deux bouffons bourrés de talent et qui ont

un petit grain de stéréofolie (Micky Dedaj et Christophe Parra.). Tom raconte sa vie pittoresque depuis sa naissance à Tchernobyl. Tom est deux mais Tom et Tom ne font qu'un... **Aïe ! Un spectacle réglé comme une montre de collection**, mais dont les aiguilles seraient prises de folie zappeuse. En voici la critique faite par Criticomique suite à une représentation de cette pièce en septembre à l'Alambic : « *Ce duo fou a été créé il y a dix ans par Micky Dedaj et Philippe Elna, mais ici, ce dernier a été remplacé par le jeune Christophe Parra. Totalement atypique, ce show ne cesse d'emprunter des voies intéressantes qu'il ne prend même pas la peine de suivre. On croit au début que tout va reposer sur la récitation synchronisée de deux automates jumeaux : Tom et Tom, ou l'histoire d'un être hybride né à Tchernobyl. Mais voilà, au bout de cinq minutes la structure implose : combats au sabre laser, jeux de scènes hilarants, effets de fumées lumineuses au ralenti. D'un instant à l'autre ça part en live, comme lorsque Micky Dedaj crache une série de noyaux d'olives au public, ou qu'en l'espace de quelques secondes, il boit deux verres d'eau, deux verres*

de lait et une bouteille de kro ! Vers la fin, les deux comédiens se transforment en lascars acteurs amateurs puis en homos émoustillés l'un par l'autre. Politiquement pas correct, osé, surprenant et virtuose... Un show unique, à voir absolument. »



Blanc-Cassis et les six jardinières les 27 et 28 mars

Retrouvez «Blanc Cassis et les six jardinières», un spectacle théâtral familial (de 5 à 105 ans). Quand Fanny et les Tréteaux Ivres de la MCL de Forges les Bains détournent le conte de Blanche Neige, ils vous entraînent sur le chemin de l'écologie et de l'humour !

Concert pédagogique le 13 février

En février, découvrez la musique autrement...

Dans le cadre de la charte de développement culturel et avec le soutien du Conseil Général, la Commission Culture a le plaisir de vous convier à son premier «concert pédagogique».

Les concerts pédagogiques s'adressent à un public familial et visent à présenter une œuvre, classique ou contemporaine et à en détailler la composition et l'interprétation.

Cette année, le concert aura lieu à l'**Eglise de Forges le samedi 13 février 2010 à 20h45**. Un ensemble de professeurs du Conservatoire de musique de Villebon sur Yvette « Les

flûtes vagabondes » nous présentera un programme autour du carnaval et jouera de pas moins de douze flûtes à bec différentes.



Ce concert est organisé en partenariat avec l'association «Les amis de

l'Eglise» qui nous avait déjà proposé le magnifique concert en septembre à l'occasion de la célébration de leur dixième anniversaire.

Infos sur les flutes vagabondes
<http://myspace.com/lesflutesvagabondes>

Contact

Bernard MORIN
 Adjoint aux affaires culturelles
culture@forgeslesbains.fr

Note : action culturelle organisée avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne



Cinquième parcours d'ateliers d'artistes

La découverte de soixante artistes qui ont exposé leurs œuvres sur plusieurs communes

Les 14-15 et 21-22 novembre s'est déroulé le 5^e **parcours d'ateliers d'artistes de l'association Hélim**. Cette 5^e édition réunissait quelques 60 artistes et musiciens ouvrant leurs ateliers au public.



Certains artistes dont les ateliers sont trop petits ont choisi d'exposer

de façon collective dans divers lieux. **C'était le cas pour deux artistes de Forges, Sophie Hamel Galvao, peintre plasticienne et Jean-François Bertrand, sculpteur** qui ont pu présenter **leurs dernières œuvres au Centre socioculturel à la salle Floréal**. Pour enrichir cette exposition deux autres artistes peintres venues une du Québec expressément pour l'occasion, Lyette Limoges et une autre de Paris, Joliane Siegel, étaient présentes.

Les visiteurs ont apprécié cette exposition et ont pu assister les deux dimanches au concert donné par le groupe « The giant beans of Chardonnet ». Le groupe composé de Jérémie Bosselut, Caroline Bocage, Christophe Chambre, Jean-Luc Madelaine et Pierre Legarff nous a joué

pendant plus d'une heure des airs de musique irlandaise et traditionnelle des plus entraînants.

Un moment culturel et musical de qualité qui a réuni un public heureux de cette rencontre mais malheureusement trop peu nombreux. Une rencontre entre les arts, réussie et **chaleureuse, qui ne demande qu'à se renouveler encore et encore...**

Contact

Bernard Morin
 Commission culture
culture@forgeslesbains.fr

Université du Temps Libre, des conférences pour tout public

En 2010, découvrez le mécénat des Médecis, les plantes médicinales...

L'Université du Temps Libre-Essonne compte environ 2000 étudiants, et propose une centaine de conférences **sur l'année, données dans divers lieux (Evry, Les Ulis, Etampes, Arpajon, Boussy, Epinay, etc...), aussi pour faciliter l'accès à ces conférences, il est envisagé la création d'une antenne UTL-Essonne dans la Communauté de Communes du Pays de Limours.**

Trois conférences « découvertes » **sont, d'ores et déjà, fixées** : jeudi 18 février, 18 mars et 15 avril 2010, à 14h00 dans la salle de la maison de la Communauté de Communes à Briis sous Forges. Les sujets abordés

seront respectivement :

Arts et lettres : *Les Médecis, mécènes de l'Art à la Renaissance*, par Hélène DE PANAFIEU, conférencière, historienne de l'art.

Sciences, *Les plantes médicinales et les enjeux de l'industrie pharmaceutique* par Jean-Christophe GUEGUEN, docteur en pharmacie et pharmacien industriel.

Sciences humaines, *L'information de crise : la responsabilité des médias* par Philippe NASZALYI, directeur de la revue des Sciences de Gestion, chercheur au Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et sur l'Innovation

à l'Université du littoral et de la Côte d'Opale, professeur associé à l'Université d'Evry.

Vous êtes tous attendus...

Coût de l'entrée : 5 € pour les non adhérents UTL, gratuit pour les adhérents.

Renseignez-vous à la permanence **d'Evry au 01 69 47 78 25 de 10h à 12h** ou sur www.utl-essonne.org.

Contact

Yves CHARLET
 06 72 70 76 51
charlet.yves@wanadoo.fr

Maison de la Culture et des Loisirs *L'actualité du mois de décembre*

Assemblée générale
L'assemblée générale de la Maison de la Culture et des Loisirs (MCL) s'est tenue le 5 décembre dernier, merci à la trentaine d'adhérents qui s'est déplacée et à ceux qui ont utilisé leur pouvoir.

La saison 2008/2009 fut bonne pour ce qui concerne les activités récurrentes auxquelles 444 personnes ont adhéré, avec cependant un **bémol pour l'activité « sorties & spectacles »** où la participation a été plus limitée et a entraîné des annulations.



Le pot de l'amitié qui a clôturé l'assemblée générale fut précédé d'un

moment fort en émotion ! Effectivement, Nicole Graciet, présidente de la MCL depuis 2002, a quitté ses **fonctions. L'ensemble de la MCL tenait à la remercier pour son engagement sans faille pendant toutes ces années, engagement qui a fortement contribué au développement de la MCL. Merci encore à Nicole, qui cependant se maintient au Conseil d'administration et poursuit son engagement d'animation de plusieurs activités de la MCL.**

Goûter de Noël, le 5 décembre
Franc succès de Bozo le clown auprès des 73 petits Forgeois venus à ce goûter de Noël organisé par la MCL. Bozo, accompagné de Monsieur Loyal, a fait naître sous leurs yeux toute une arche de Noé « en sculpture de ballons » : ouistiti dans son palmier, cygne élégant, Snoopy -l'énorme chien-, une superbe autruche.... Et j'en oublie....

Après cette première partie, où il faut le dire, vos enfants ont été « super gentils » et tout de suite

dans l'ambiance, chacun d'entre eux s'est essayé à réaliser un chien sous les conseils de Bozo. Enfin le goûter très attendu où les crêpes au nutella de Jacqueline et Ludivine ont remporté toutes les faveurs, entre autres douceurs et boissons.



Merci à Catherine et Ludivine, toujours en renfort pour les activités des enfants et à la maman qui a bien surveillé la porte lors du départ de nos Forjoyeux encore très en forme et qui ont certainement fait de beaux rêves en cette nuit de la Saint Nicolas.

Marché de Noël

La commission animations vous invite d'ores et déjà à réserver vos 11 et 12 décembre 2010...

Les 12 et 13 décembre dernier, **Forges s'est mis dans l'ambiance de Noël.** Quarante cinq exposants, dont douze en alimentaire étaient présents pour cette deuxième édition du marché de Noël qui a connu un franc succès.



En déambulant entre les différents stands, de nombreux visiteurs ont pu trouver des idées de cadeaux pour Noël.

L'Union des Commerçants et Artisans Forgeois a animé la cour du centre socioculturel. Le vin chaud, les crêpes et le mini concert de

l'AMM ont réchauffé les promeneurs. Les Lutins du Club des Jeunes nous ont permis de nous restaurer, avec frites, saucisses, hot dog, gaufres et autres friandises. Le tout dans une excellente ambiance.

La balade en calèche a connu un **énorme succès et le cheval n'a pas eu beaucoup de répit. Le manège enfantin n'a pas désempli non plus et les animateurs s'en sont donnés à cœur joie, en appelant le Père Noël, lequel était occupé à poser pour les photos sur le stand de l'UCA.**



La commission animations adresse un grand merci à celles et ceux qui ont participé à la réussite de ces

deux jours : services techniques de la commune, bénévoles, Union des Commerçants, Club des Jeunes, et bien entendu les exposants.



Nous vous attendons encore plus nombreux les 11 et 12 décembre 2010 pour la troisième édition du marché de Noël de Forges.

Contact

Jean Luc VYNCKE
Adjoint commission animation
06 86 27 33 81
vyncke@wanadoo.fr

La rentrée sportive 2009-2010 du F.O.C. section Judo

Le plein de nouveautés : nouveaux horaires, nouvelle activité, nouveau dojo...

Une nouvelle saison sportive vient de démarrer pour le club de JUDO de Forges...



Nouveaux horaires

Depuis cette année, les adhérents nés en 2001 et avant bénéficient d'un nombre d'heures élargi. Les cours ont lieu les mardi et jeudi. Les judokas peuvent ainsi exercer leur sport favori pendant au minimum deux heures pour les plus jeunes et jusqu'à trois heures trente pour le cours « ados/adultes ».

Nouvelle activité : le Taïso

Depuis le mois de septembre l'activité Taïso

a vu le jour au sein du club. Cette création avait été pressentie et annoncée la saison dernière par deux journées « portes ouvertes ». Le Taïso est une activité affiliée à la Fédération Française de Judo. Il permet aux pratiquants d'améliorer leur condition physique par des exercices de renforcement musculaire et d'étirements, d'améliorer la maîtrise des gestes, d'augmenter la souplesse et d'apprendre à se relaxer... N'hésitez pas à venir essayer gratuitement cette nouvelle discipline!

Nouveau dojo

La fin des travaux du gymnase est toute proche... Tous les adhérents du club pourront prochainement exercer leur sport favori dans un dojo flambant neuf. Nous aurons ainsi une infrastructure nous permettant d'accueillir dans d'excellentes conditions nos adhérents. Et qui sait, cela générera peut-être de nouvelles vocations sportives...

Le judo, un sport pour tous

Portraits croisés de 2 judokas du Forges Olympic Club section Judo

Témoignage de Baptiste, 10 ans

« Bonjour, je m'appelle Baptiste, j'ai dix ans. Je suis benjamin et j'ai ma ceinture orange/verte. Je pratique le judo depuis l'âge de 4 ans et j'entame ma 5^{ème} saison avec le club de Forges les Bains.

Mes entraîneurs sur Forges ont été successivement Jean-Jacques, Pascal et, depuis la saison dernière, Grégory. Leurs méthodes d'entraînement sont un peu différentes les unes des autres, mais j'ai beaucoup appris avec chacun d'eux.



J'ai choisi ce sport parce que j'aime les arts martiaux et les sports de combat. Cela demande beaucoup de discipline, de technique, d'assurance et de confiance en soi... Par exemple, on apprend à tomber sans se faire mal. On nous enseigne des techniques de contrôle au sol et des prises de projection debout. Ma prise préférée est « Uchi-Mata ». Une des règles principales du judo est de toujours respecter son partenaire. Par ces quelques lignes, j'espère vous avoir

donné envie de pratiquer, comme moi, le judo. Rejoignez-nous nombreux au Forges Olympic Club-Section JUDO ».

Témoignage d'Alexis, 30 ans

« Lorsque j'ai commencé le judo, il y a un an, je cherchais un sport pour me remettre en forme. En effet, passé la trentaine sans faire régulièrement de sport, je me sentais « rouillé ». Je souhaitais pratiquer un sport complet qui me permettrait de m'assouplir et de me sentir mieux dans mon corps.

J'ai rencontré Christophe (notre « vénérable » président de club) qui m'a proposé d'essayer le judo. J'ai donc découvert ce sport avec ses règles. Après les premières séances un peu difficiles du fait de mon inactivité et ponctuées de quelques courbatures (!!!), l'entraînement m'a très vite permis d'acquérir une meilleure résistance et de mettre à profit, au fur et à mesure, les techniques apprises.

De plus, l'ambiance dans le club de Forges est excellente. Tout le monde est prêt à vous conseiller et à vous apprendre les techniques et petites « astuces » qui permettent une progression facilitée et rapide... sans oublier, bien évidemment, le côté ludique et la convivialité.

Après une année passée à pratiquer le Judo dans le club de Forges les Bains, je n'ai pas hésité à me réinscrire cette année. »

Contact

Christophe JANIS, Président du club au 06 17 72 15 14 ou christophe.janis@axa.fr

CALENDRIERS AU PROFIT DU FOC JUDO

Pour la seconde fois, le F.O.C. section JUDO a fait éditer des calendriers avec les photos de l'ensemble de nos pratiquants. Cette opération a pu être réalisée grâce au soutien de nombreux commerçants et artisans Forgeois et notamment : la pharmacie des Thermes, la boulangerie, le Fournil de Forges, le salon Créatif coiffure, l'agence immobilière de Forges, le magasin de déco, la Maison du lavoir, le restaurant du golf l'Albatros, le golf de Forges ainsi que la supérette de Forges. Le F.O.C. section JUDO remercie chaleureusement l'ensemble des acteurs ci-dessus qui ont répondu présents à sa sollicitation.



La vente des calendriers 2009 a permis d'offrir à chacun de nos adhérents un T-shirt du club et de financer une partie des médailles, ceintures et autres accessoires qui sont distribués lors de nos manifestations sportives. Pour 2010, la vente de ces calendriers aidera le club à financer nos différentes manifestations sportives existantes et également à mettre en place, pour l'ensemble de nos adhérents, de nouvelles actions. Le prix de vente des calendriers 2010 sera le même que l'année précédente, c'est-à-dire 3 euros. Si vous êtes sollicités par l'un de nos adhérents pour l'achat du calendrier du club de Judo de Forges, merci de lui réserver votre meilleur accueil.

Initiation à la danse country le 7 mars *Les Lucky Boots sont de retour... et vous offre un stage d'initiation*

Un grand nombre d'entre vous est passé nous voir danser, lors de notre rassemblement international de square dance, début novembre 2009. Beaucoup ont été enthousiasmés par cette danse folklorique américaine si originale et spectaculaire, par l'extraordinaire ambiance qui régnait dans la salle. Certains mêmes ont émis le désir de se mettre à la square dance !

Pour remercier la commune de Forges les Bains de nous avoir prêté sa belle salle, ce qui nous a permis d'accueillir dans de très bonnes conditions, une centaine de danseurs

de quatre nationalités différentes, nous offrons à ses habitants un stage d'initiation à la danse country.

Dimanche 7 mars
Line dance (danse en ligne) de 14 heures à 16 heures et square dance (quadrille américain) de 16h15 à 18h15. Nous espérons que vous viendrez nombreux ! Bonne humeur et convivialité assurées !!

Contact

Club country "The Lucky Boots"
Danses "Line & Square"
Annie Bouchez, présidente
au 06 72 99 23 33



Ouest Essonne athlétisme *Les jeunes à l'honneur...*



L'année qui vient de s'écouler a per-

mis à quelques jeunes du club de se distinguer lors des compétitions départementales, régionales et même nationales.

Bruno Gonçalves, dans la catégorie cadet, a disputé les championnats de France de cross à Laval où il a réalisé une belle performance en se classant à la 29^{ème} place. Le club s'enorgueillit également de ses résultats sur plusieurs courses de 10 kilomètres : Il est arrivé premier de la course de Forges les Bains « Les Foulées des Thermes » en juin dernier et 4^{ème} des « Foulées Etampois » en 33 minutes 34. En avril, ce jeune athlète a participé aux championnats de demi-

fond de l'Essonne sur 1500 mètres. Il s'est classé 3^{ème} toutes catégories confondues et 1^{er} cadet. Nous souhaitons à Bruno de s'illustrer encore cette année dans la catégorie junior.

Saluons également les bons résultats de Guillaume Ansart, cadet également, en sprint, de Pauline Aubert dans la catégorie minime, et de son frère Guillaume Aubert dans la catégorie benjamins.

Contact

ouest.essonne.athle@free.fr

Boules Amicales de Malassis *Concours en quadrettes du 13 septembre 2009*

Il s'agit du deuxième concours en quadrettes de l'année se déroulant à Malassis, qui se trouve officiellement inscrit au calendrier de la fédération de sport boule. Encore une fois, nous avons pu bénéficier d'un temps clément, à la satisfaction de tous les joueurs et aussi des spectateurs.

Voici la liste des clubs ayant participé avec une ou plusieurs quadrettes : Yvelines (Chevreuse), Hauts de Seine (Clamart), Essonne (Athis - Mons, Brétigny, Corbeil Essonnes, Etampes, Mennecy, Paray Vieille Poste, St Cyr sous Dourdan, Savigny sur Orge et enfin Malassis). Bien des personnes présentes nous

ont affirmé avoir passé une bien agréable journée et, pour certains d'entre eux, à la campagne. Nous tenons ici à remercier nos sponsors qui nous en ont facilité l'organisation : Arcad'Optique, à Limours, C.E.T. Daniel, à Bullion, et Les Docks de Limours à Limours.

Premier concours de 16 quadrettes : Vainqueurs : Mrs Allais, Fouquement et Colin de Corbeil Essonnes. Finalistes : Mrs Moret, Enguerian, Clément Gaillard de Savigny sur Orge. Deuxième concours : Vainqueurs : Mrs Izzi, Hallot, Delannée et Koczma de Paray Vieille Poste. Finalistes : Mrs Pénoche, Lebarzic, Donat et Ri-

chard de Paray Vieille Poste.

Pour terminer, le club invite toute personne intéressée à venir nous rendre visite les après-midi d'entraînement (mardi, jeudi et dimanche) surtout par beau temps. Les joueurs présents se feront une joie d'initier au sport-boule tous les volontaires.

Contact

Maurice Guillossou

01 64 91 14 28

<http://Malassis91.skyrock.com>



Conseils municipaux

Liste des délibérations passées aux conseils de septembre et octobre

Conseil du 24 septembre

Mise en place d'un goûter collectif dans les écoles (cf article p.4 de ce journal).

Plan local d'urbanisme : après un rappel du contexte, des objectifs, et des grandes étapes de l'élaboration du projet, et une synthèse et un bilan de la concertation menée tout au long de la procédure d'élaboration du PLU, les élus ont arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme (cf. article p.8).

Conseil du 8 octobre

Ajustement de la délibération cadre portant organisation des services périscolaires pour ce qui concerne le nombre de contractuels nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Ceci permet notamment de faire face à l'augmentation des effectifs sur l'accueil périscolaire en élémentaire.



Création de deux postes à temps non complet pour permettre un meilleur accueil des enfants pendant le temps de pause méridienne.

Contrat de natation scolaire avec la ville des Ulis qui permet à deux classes de bénéficier d'un apprentissage de la natation.

Facturation des familles dont les enfants sont accueillis à la restauration scolaire dans le cadre d'un PAI (Protocole d'Accueil Individuel). Il est décidé de facturer le coût du service aux familles concernées dans un souci d'égalité de traitement. Le quotient familial est appliqué sur ce coût.

Mise en place des paiements par carte bancaire par voie dématérialisée. La Commune a fait l'acquisition d'un logiciel qui va permettre d'ici

quelques mois d'offrir de nouveaux services aux familles Forgeoises : paiement par prélèvement ou par carte bancaire via internet des frais de cantine, de garderie..., consultation des comptes via un « portail familles », etc....

Renouvellement de l'adhésion au CRCESU (Centre de Remboursement des Chèques Emploi Services Universels) pour permettre aux familles qui le souhaitent de régler la garderie périscolaire ou le centre de loisirs. Ces chèques emploi services sont souvent en partie financés par l'employeur.

Mise en place du quotient familial pour les activités du Club des Jeunes. Ce quotient sera appliqué sur les sorties dont le coût dépassera dix euros.

Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la restauration de la Tour des Thermes. Cette dernière est inscrite à l'inventaire complémentaire du Conseil Général et pouvait à ce titre bénéficier d'une subvention à hauteur de 40 %. Les planchers intérieurs sont écroulés et l'enveloppe extérieure serait à reprendre si on veut utiliser ce bâtiment qui fait partie du patrimoine Forgeois. Une des idées serait d'en faire un lieu d'exposition pour les archives patrimoniales de la Commune. Devant les autres investissements à réaliser par la Commune, les élus ont choisi de ne pas faire cette demande de subvention et de repousser les travaux de restauration de la tour.



Conseil du 29 octobre

Gymnase : Travaux supplémentaires pour les lots bardage, charpente et métallerie. Ils font suite à des

demandes de la maîtrise d'ouvrage pour disposer de meilleures prestations (esthétique, entretien) ou à des exigences du bureau de contrôle qui veille à la sécurité du public.

Contrat de développement culturel avec le Conseil Général (cf. article p.16).

Logo communal : Comme suite aux deux votations citoyennes réalisées à l'occasion de la fête des Thermes et du forum des associations, il s'avère que 82,5 % des Forgeois qui se sont exprimés souhaitaient changer de logo. Quatre logos sont arrivés en tête des votes. Les élus ont donc fait un choix final parmi ces quatre projets en fonction des critères retenus par la commission communication : modernité, simplicité, facilité à transposer en noir et blanc et sur tous supports.



Présentation du compte-rendu d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL). Vous pouvez retrouver cette présentation sur le site internet de la CCPL.

Echange de terrain avec un riverain des tennis. Il s'agit d'une régularisation cadastrale suite à un échange de terrain entre la Commune et un riverain des tennis, qui date des années 80.

Convention cadre avec l'Education nationale pour l'intervention du personnel communal pendant le temps scolaire pour la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD).

Retrouvez les compte-rendu intégraux de conseils municipaux sur :

www.forgeslesbains.fr

Conseils municipaux

Les délibérations passées aux conseils du 26 novembre

Conseil du 26 novembre

Convention tripartite pour la gestion du domaine routier départemental situé en agglomération.

La Commune se charge des trottoirs, des équipements de sécurité (passages piétons), de l'éclairage public, de la signalisation verticale de police et du nettoyage de l'emprise (chaussée comprise).

Le département s'occupe de la bande de roulement, du mobilier urbain départemental, de la signalisation directionnelle d'intérêt départemental, des ilots centraux et des bandes cyclables sur chaussée.



La CCPL s'occupe quant à elle du fauchage des bas-côtés.

Adhésion à la consultation collective menée par le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) pour l'assurance statutaire des fonctionnaires municipaux.

Gymnase : travaux supplémentaires pour le lot électricité. Il s'agit d'un petit aménagement électrique pour la zone de tir à l'arc et de la pose de quatre sèche-mains électriques jugés plus économiques que les essuie-mains classiques.

Création d'un poste d'adjoint technique de deuxième classe correspondant au poste du futur gardien du gymnase et mise à disposition d'un logement gratuit dans le gymnase pour nécessité de service.

Autorisation de dépôt de la demande de permis de construire pour le futur centre technique municipal (plus d'infos sur ce projet dans vo-

tre journal de juillet 2009 disponible sur le site de Forges).

Contrat avec renouveau pour le séjour à Loctudy 2010 pour les deux classes de CM1. Monsieur le Maire a salué l'implication de Mme Fougeux dans le montage de ce voyage.



Extension du gouter payant à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Motion contre les nuisances sonores aériennes (cf article p. 10).

Tribune libre des élus de la minorité

Mesdames et Messieurs BOURDARIAS, DESHAYES, DESMEDT, ETIENNE, JAUNEAU et MARI

LES 6 CONSEILLERS DE LA MINORITÉ N'ONT PAS ASSISTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE

Nous avons délibérément refusé de participer au Conseil Municipal du 26 novembre 2009, mais deux d'entre nous ont assisté à ce conseil en tant que spectateurs.

En effet, le Conseil Municipal n'est pas à notre sens un vrai lieu de débat, les décisions sont déjà prises en amont lors de réunions du bureau municipal qui semble être l'instance de décision « suprême » ; le conseil n'étant qu'une instance de régularisation, voire de figuration.

Notre représentation de minoritaires au conseil municipal ne sert donc qu'à faire paraître que la démocratie fonctionne...!!!

Cette décision, symbolique, mais nécessaire, a pour objectif de marquer notre désaccord sur le fonctionnement de ce conseil municipal dont les sujets présentés, volontairement ou non de manière imprécise, ne font surtout pas ressortir l'aspect financier, que nous tous Forgeois, devons assumer.

Des investissements très coûteux, des dépenses de fonctionnement toujours en augmentation, voilà ce qu'on nous propose principalement lors du conseil municipal. Ah, on nous dit « on obtient des subventions », mais ces subventions, qui les paye, sinon nous-mêmes dans nos impôts... C'est une vision particulière de l'économie... !!!

Beaucoup de sujets : Le coût du Gymnase qui ne cesse de s'allonger, tous les nouveaux projets qui vont suivre...

Le gymnase : un projet à 3 millions d'euros (subvention environ 10%), des entreprises qui réclament des « rallonges budgétaires », des entreprises qui ne respectent pas les délais sans qu'on leur applique des pénalités de retards... à notre bon cœur Forgeois, Forgeoise...!!!

Si vous souhaitez en parler avec nous, si vous partagez nos inquiétudes, notre blog reste à votre disposition.



Les Conseillers n'appartenant pas

à la majorité municipale

<http://forges-un-autre-regard.blog4ever.com>

Donner votre sang et sauvez des vies

Un acte simple et généreux

Donner son sang est un acte généreux qui permet chaque année de soigner un million de malades. Les besoins en sang ne cessent **d'augmenter. Plus de 9 500 dons** sont nécessaires chaque jour en France.

Un geste sans risque

Donner votre sang est absolument sans risque. Le matériel de prélèvement (aiguille, tube et poche) est stérile et à usage unique. Le prélèvement est effectué dans des **conditions strictes d'hygiène et de confort** par une personne spécialement qualifiée. Nous vous recommandons de ne pas être à jeun avant un don. Une collation vous est offerte à la fin de chaque don.

Plusieurs types de dons

Le don de sang total

Il dure 8 à 12 minutes. L'infirmier (e) prélève une poche de sang ainsi que des tubes échantillons permettant d'effectuer les contrôles biologiques.

Le don de plasma, de plaquettes, de granulocytes ou de globules rouges (don en apherèse)

Le sang est prélevé et séparé selon ses différents composants. Seuls les composants dont les malades ont besoin sont collectés, les autres sont restitués au donneur. Selon le produit sanguin prélevé, la durée du don varie de 30 à 90 minutes.

Où donner son sang ?

Pour le don de sang total, des collectes sont effectuées régulièrement à la salle La Grange à Limours (environ une fois tous les deux mois).

Pour les autres types de dons : EFS Etablissement Français du Sang 3 avenue des Tropiques, Parc de Courtaboeuf 91943 Les Ulis— Tél : 01 69 82 70 00.



Qui peut donner ?

Toute personne peut donner son sang sous certaines conditions liées à la sécurité des donneurs et des **malades. C'est pourquoi avant chaque don, un entretien confidentiel est assuré par un médecin.** Vous pouvez donner votre sang si : vous avez entre 18 et 70 ans, vous pesez au minimum cinquante kilos, votre dernier don, de sang date de huit

semaines minimum, de plaquettes date de quatre semaines minimum, de plasma date de deux semaines minimum.

Dans certaines conditions, vous devez attendre pour donner votre sang :

- **1 semaine après des soins dentaires** (détartrage, extraction) et **un jour après le soin d'une carie,**
- **1 semaine après la fin d'un traitement antibiotique,**
- **2 semaines minimum après une infection et/ou fièvre > 38°,**
- **4 mois après un voyage où sévit le paludisme (malaria),**
- **4 mois après une intervention chirurgicale,**
- **4 mois après un piercing ou tatouage,**
- **4 mois après un rapport sexuel avec un nouveau partenaire,**
- **6 mois après un accouchement.**

Par précautions, vous ne pouvez pas donner votre sang si : vous avez été transfusé(e), vous avez séjourné entre 1980 et 1996, plus **d'un an cumulé, dans les îles britanniques,** vous utilisez ou avez utilisé de la drogue par voie intraveineuse.

Retrouvez toutes les informations sur le don du sang et sur les collectes sur : www.dondusang.net

Santé

Les infos médicales de saison

Vaccination Grippe AH1N1

La campagne a débuté le 12 novembre dernier. Vous recevrez une convocation adressée par la Caisse **Primaire d'Assurance Maladie** en fonction de votre degré de risque. Sans elle il est inutile de se présenter au centre de vaccination. Notre commune est rattachée au centre de vaccination des Ulis situé au Centre de santé, 1 rue de la Brie. Le centre est désormais ouvert en horaires élargis du lundi au dimanche de 8h30 à 22h30.

Renseignements : CPAM au 3646 ou auprès de la Préfecture au 0 821 200 391.

Réseau bronchiolite

Un centre d'appel est ouvert du 16 octobre au 14 mars. Des standardistes spécialisées vous communiqueront les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedi, dimanche et jours fériés de 9h00 à 18h00.

N° 0820 820 603 (N° indigo 0,2 €/minute).

Des médecins sont également à votre disposition 7j/7 de 9h00 à 23h00 au 0820 800 880.

Plus d'infos sur

www.reseau-bronchio.org
ou sur arb.idf@wanadoo.fr



Mon compte Ameli

Simplifiez vos relations avec l'Assurance Maladie

A ce jour, près de trois millions d'assurés ont déjà ouvert un compte sur ameli.fr. Qu'attendez-vous pour ouvrir le votre ? Voici 3 bonnes raisons d'ouvrir un compte sur ameli.fr :

Plus rapide : Vous pouvez suivre en temps réel vos remboursements ou le paiement de vos indemnités journalières. Vous pouvez encore connaître le montant des franchises et des participations forfaitaires qui vous ont été prélevées. Plus besoin d'attendre les relevés papier, gain de temps.

Plus simple : Chaque titulaire d'un compte Ameli peut télécharger sur son ordinateur un récapitulatif mensuel de ses remboursements. Il reste disponible pendant 6 mois sur le compte, et sur simple demande au-

près de sa caisse de rattachement au-delà de 6 mois. Chaque année la gestion des remboursements en ligne permettrait d'envoyer 24 millions de feuilles en moins et d'économiser ainsi environ 4 millions d'euros. C'est moins de courrier et de papier à trier.

Plus pratique : Vous pouvez échanger par e-mail avec votre caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations administratives. Il est également possible de commander en ligne la carte européenne d'assurance maladie ou encore des attestations de droits ou d'indemnités journalières. Plus besoin de se déplacer.

Comment ouvrir un compte sur ameli.fr ? Il suffit de se munir de

son numéro de sécurité sociale et de son code confidentiel provisoire. **Pour ceux qui n'ont pas obtenu de code**, ils peuvent en faire la demande directement sur le site. Ils recevront un nouveau code par courrier sous 8 jours. Puis se connecter sur ameli.fr (rubrique Assurés) puis sur l'espace « accéder à votre compte ». Ensuite se laisser guider et découvrir tous les services de mon compte sur ameli.fr

Pour une confidentialité totale, il est recommandé de modifier le code provisoire fourni, lors de la première connexion.

Plus d'infos sur

www.forgeslesbains.fr dans la rubrique vie pratique/santé.

Les infos de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Aide aux retraités fragilisés

La Cnav Ile-de-France peut missionner au domicile des retraités souffrant d'une légère perte d'autonomie un professionnel qui va évaluer leurs besoins.

Les personnes fragilisées en raison de leur état de santé, de leur isolement social, familial, géographique peuvent ainsi bénéficier d'un Plan d'Actions Personnalisé, incluant di-

verses aides : ateliers prévention (chute, mémoire), aides techniques (rehausseur, barre d'appui), transport-accompagnement...

La Cnav peut prendre en charge le financement partiel de ces prestations. Pour bénéficier de cette évaluation globale, il faut percevoir une retraite de la Cnav à titre principal et avoir au moins 55 ans, résider en

Ile-de-France, et ne pas percevoir l'APA, l'ACTP ou la prestation de compensation. Il suffit d'envoyer à la Cnav l'imprimé « demande d'aide au maintien à domicile » disponible auprès des agences retraite, mairies, CLIC, prestataires de services, coordinations gérontologiques ou par téléphone au 0821 10 12 14 (0,09 €/minute).

Flash info de l'UFC-Que Choisir

Infos de dernière minute...

Institut Français de Protection des Personnes : arnaque en cours

En tant que retraité(e) notamment, vous risquez d'être contacté(e) par une personne qui se présente comme étant " l'Institut Français de Protection des Personnes", chargé d'un bilan social de la situation des retraités. En réalité, après un très long moment chez vous, vous découvrez qu'il s'agit de vous vendre un contrat d'assurance autonomie pour le compte d'EPI Assurances. Ne signez rien, ne donnez aucun RIB, ne donnez aucun acompte, ne fournissez ni copies de votre taxe foncière et avis d'imposition : c'est une arnaque ! Prenez les coordonnées du courtier et prévenez la mairie qui me contactera. Nous avons déjà deux cas dénoncés dans le 78.

DIRECT ENERGIE assigné en justice par l'UFC Que Choisir et GDF SUEZ poursuivi devant le tribunal Correctionnel de Paris par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

Tous les deux sont respectivement accusés de pratiques commerciales agressives et trompeuses (Cf. art. 39 de la loi du 03/01/2008).

Scénario mis au point : le démarcheur s'invite chez le consommateur en se faisant passer pour un agent EDF afin de faire une vérification. En réalité, il récupère les références du point de livraison du client et met tout en œuvre pour que le consommateur appose sa signature au bas d'un bulletin de souscription (présenté simplement comme un avis de contrôle). Par-

fois, il subtilise une facture EDF, ce qui lui permet de résilier le contrat EDF en lieu et place du client, ce dernier reçoit ensuite les factures des nouveaux fournisseurs. Et comme par hasard, les clients démarchés sont "des personnes fragiles".

Merci à notre maire et son équipe pour son attachement à la défense de ses concitoyens, au travers de l'écoute qu'il apporte à l'A.L. UFC Que Choisir le Lévis Saint Nom 78".

Contact

Gérard VITRY, Forgeois,
Conseiller Juridique à l'UFC-Que Choisir de Lévis Saint-Nom
06.09.46.65.08
gerard-jean.vitry@orange.fr

La cigogne est passée...



Cette année la cigogne a apporté trente-quatre bébés. Le nombre de naissances est donc légèrement en baisse par rapport aux autres années. On compte aujourd'hui vingt et un petits Forgeois et treize petites Forgeoises de plus qu'en 2008. Ci-dessous la dernière livraison pour 2009. Nous leur souhaitons à toutes et tous une longue et heureuse vie à Forges...



Elle a livré des petits garçons...

Elliot BOUYGE, né le 12 octobre
Romain BENSO, né le 25 octobre
Maxence LEPRIEUR, né le 26 octobre
Eienne GENETIER, né le 16 novembre
Nicola BERTOUX, né le 22 novembre
Louison CHEVALIER, né le 21 décembre

Et des petites filles...

Kenza HAIMICHE, née le 28 septembre
Leyna FABBIAN, née le 15 novembre
Lana JACQUESON, née le 23 novembre
Lilwenn BOISSIER, née le 24 novembre
Giulliana PULZATTO--HOUDAYER, née le 30 novembre
Zoé CHABRIER, née le 25 décembre (en photo)

Photos

Si vous le souhaitez vous pouvez nous envoyer vos photos de mariage ou vos photos de naissance pour les faire paraître dans le P'tit Forgeois : communication@forgeslesbains.fr.

La cigogne est toujours ravie de voir de nouvelles petites têtes !

Mariages



Renaud et Sophie
le 11 juillet 2009

Cette année, nous avons eu la joie de célébrer le mariage de 16 couples Forgeois. Pour nous tous élus sachez que c'est à la fois un plaisir et un honneur que nous apporte notre mandat de partager ces moments de bonheur. Nous remercions ici chaleureusement Mme Françoise Sottiaux, employée municipale, qui nous assiste régulièrement pendant les mariages et qui prépare toute la procédure administrative.



Marie et Kevin
le 30 mai 2009

En novembre, nous avons célébré l'union de :

Mamadou FALL et Michèle VECHAMBRE,
le 14 novembre 2009

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Laura CHAMPON, 21 ans, décédée le 13 juillet
Aimé VANDOORN, 78 ans, décédé le 23 novembre
Marcel GEORGES, 83 ans, décédé le 2 décembre
Victor DE ALEM PORTAL, 57 ans, décédé le 8 décembre.

Nous adressons toute nos condoléances aux familles.

L'AGENDA DU P'TIT FORGEOIS

- 15 janvier Rencontre littéraire avec Pascale ARGUEDAS à 20h30 (p.17)(*)
- 16 janvier Concert de HIP-HOP organisé par l'AMM à 20h30
- 23 janvier Spectacle "Les ZAPPEURS" à 20h30 (p. 18)
- 29 janvier Journée contes pour les écoles et soirée contes pour tous *Le meneur de loups* (p. 17)
- 6 et 7 février Stage et concert d'harmonica organisé par l'AMM
- 13 février Cinéma enfants (MCL)
- 13 février 21h00 - Eglise de Forges- Concert Pédagogique (*) (p. 19)
- 6 mars Cinéma enfants (MCL)
- 7 mars Initiation à la country par les Lucky Boots
- 13 mars Tremplin musical "Tremplin-Les-Bains" (1ère séance) (*)
- 20 mars Repas à thème organisé par la MCL
- 27 mars Théâtre *Blanc-Cassis et les six jardinières* - Tréteaux Ivres MCL (p. 18)
- 28 mars Théâtre *Blanc-Cassis et les six jardinières* - Tréteaux Ivres MCL (p. 18)
- 2 avril Spectacle *Un temps d'oiseau* en soirée (*)
- 3 avril Soirée Jacques Prévert : projection de film et débat (*)
- 4 avril Chasse aux œufs de Pâques dans le parc de la mairie (MCL)

Toutes ces manifestations ont lieu au centre socioculturel sauf mention contraire.

Retrouvez aussi l'agenda sur www.forgeslesbains.fr.

(*) action culturelle organisée avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne



Rédaction et distribution du P'tit Forgeois

Toute l'équipe communication remercie tous les auteurs des articles que vous trouverez dans ce journal sans qui le P'tit Forgeois ne serait pas ce qu'il est !

Si vous souhaitez nous aider à la rédaction ou faire passer une information dans le journal, ou si vous avez un peu de temps pour nous aider à le distribuer, faites vous connaître :
en mairie au 01 64 91 03 29
ou sur communication@forgeslesbains.fr.



Restaurant nature
Salon de thé

Cuisine bio
produits végétariens
Après-midis et
soirées à thème

L'îlot Vert, 2 rue Maurice Béné, 91470 Limours
www.lilotvert.fr - réservations au 06 82 25 11 71
Ouvert du lun. au ven. de 12h15 à 14h15, ven. soir de 19h30 à 22h00
Salon de thé ouvert les mer. ven. et sam. de 16h00 à 18h00.

Directeur de publication : Antoine LESTIEN

Rédacteur en chef : Céline DAUMAIN

Commission Communication : Valérie OVERZEE, Marie CHABRIER, Christophe MARI, Jean-Luc VYNCKE, Pierre ENJARY

Imprimé sur du papier recyclé par THYSSEN Impressions : ZI Fontaine de Jouvence—91460 Marcoussis .

Crédits photos : Daniel BOUCHON, Céline DAUMAIN, Maryline DORKEL, Fanny BRISSON, Alain RICHER, Bernard MORIN.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

